

**Assemblée générale**

Distr. générale
28 août 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Points 39 et 116 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Appui du système des Nations Unies
aux efforts déployés par les gouvernements
pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies**

**Questions relatives aux droits de l'homme :
questions relatives aux droits de l'homme,
y compris les divers moyens de mieux assurer
l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

**Lettre datée du 24 août 2000, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Pologne
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement et au nom des Représentants permanents des États Membres suivants : Chili, États-Unis d'Amérique, Inde, Mali, Portugal, République de Corée et République tchèque, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les documents ci-après, adoptés à la Conférence ministérielle intitulée « Vers une communauté de démocraties », qui s'est tenue à Varsovie les 26 et 27 juin 2000 :

a) La Déclaration de Varsovie, adoptée le 27 juin 2000 par 106 États participant à la Conférence (voir annexe I);

b) Le Communiqué final publié le 27 juin 2000 par le Gouvernement de la République de Pologne au nom du Groupe d'organisation de la Conférence (voir annexe II).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, au titre des points 39 et 116 b) de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Janusz **Stanczyk**

* A/55/150 et Corr.1 et 2.